

PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL
QUAI M
2022-2025

ASSOCIATION FUZZ'YON
LA ROCHE-SUR-YON

*« Je ne sais pas où j'irai à partir d'ici,
Mais je vous promets
que ça ne sera pas ennuyeux »*

David Bowie

SOMMAIRE

PARTIE 1. LES MUSIQUES ACTUELLES.....	4
1.1 DÉFINITION.....	4
1.2 LES ESTHETIQUES CONCERNÉES PAR LE PROJET	5
PARTIE 2. DU RÊVE À LA RÉALITÉ.....	6
2.1 CONTEXTE.....	6
2.2 SE REMETTRE À RÊVER.....	7
2.3 PRÉSENTATION DU QUAI M	8
2.4 LES MISSIONS.....	9
2.5 LES ENJEUX.....	10
PARTIE 3. LE PROJET ASSOCIATIF.....	11
3.1 DIVERSITÉ.....	11
3.2 CRÉATIVITÉ.....	11
3.3 PARTAGE	11
3.4 ÉDUCATION.....	11
3.5 SOLIDARITE.....	11
3.6 DEVELOPPEMENT DURABLE.....	11
PARTIE 4. LE PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE	12
4.1 LES ORIENTATIONS GENERALES.....	12
4.2 QUAI M – UN LIEU VIVANT DÉDIÉ À LA DIFFUSION.....	14
4.3 QUAI M – UN OUTIL QUI FACILITE LA CRÉATION.....	21
4.4 QUAI M – UN OUTIL DE MÉDIATION.....	25
PARTIE 5. PÉRIPHÉRIES	30
5.1 : LES RELATIONS AVEC LE PUBLIC.....	30
5.2 LA RELATION AUX AUTRES	36
5.3 UN PROJET HAUTE QUALITE HUMAINE.....	38
PARTIE 6. 2026 - RETOUR VERS LE FUTUR	43
ORGANIGRAMME.....	45

Partie 1. LES MUSIQUES ACTUELLES

1.1 DÉFINITION

Apparues à la fin du XIX^e siècle aux États-Unis, les musiques actuelles sont nées de la rencontre entre musiques noires et musiques blanches aux États-Unis. En France, ce terme est apparu à la fin des années 70, il désignait alors la musique pop et la culture rock. Cette appellation a pour vocation d'englober à la fois le jazz, la chanson et les musiques dites traditionnelles, ainsi que les musiques caractérisées par un usage systématique de l'amplification, dites musiques amplifiées. La multiplicité des esthétiques au sein des musiques actuelles se traduit par des valeurs et des pratiques multiples, des systèmes d'organisations et des types d'acteur·rices diversifié·es. On peut néanmoins repérer un certain nombre de traits caractérisant ces ensembles de famille musicale.

Le « Plan pour une Politique Nationale et Territoriale des Musiques Actuelles » du ministère de la Culture résumait, en 2006, un certain nombre de ces traits, toujours d'actualité :

- Des pratiques mêlant les dimensions humaines, artistiques et citoyennes,
- Des pratiques artistiques étroitement liées aux technologies,
- La structuration de la professionnalisation.

Avec l'apparition du terme « musiques actuelles » vient la création des premiers lieux de musiques actuelles. Ils ont été portés par des projets militants visant la découverte d'esthétiques et de démarches artistiques et culturelles peu ou pas diffusées sur scène. Progressivement, ces lieux ont été soutenus par les collectivités territoriales. L'État s'est engagé petit à petit pour soutenir le fonctionnement des lieux aux côtés des collectivités territoriales et a mis en œuvre un dispositif, encadré par la circulaire du 18 août 1998, instituant le label de Scène de Musiques Actuelles (SMAC). Ce texte marque la reconnaissance par l'État des musiques actuelles.

L'évolution de ce réseau de scènes, liée au développement des politiques publiques en faveur des musiques actuelles et à la structuration économique du secteur, s'est appuyée sur une étroite concertation entre les collectivités publiques et les organisations professionnelles.

Aujourd'hui, plusieurs types de lieux, par l'histoire des projets artistiques et culturels, la taille, l'implantation territoriale, la nature de l'équipement et la mise en œuvre des thématiques, partagent les mêmes missions et les mêmes objectifs généraux.

1.2 LES ESTHETIQUES CONCERNÉES PAR LE PROJET

Les musiques actuelles, regroupent sept grandes familles musicales que sont le jazz, la chanson, les musiques traditionnelles, les musiques du monde, le rock, le hip hop et les musiques électroniques. Toutefois, il convient d'être prudent dans les diverses appellations, car ces esthétiques évoluent très vite et peuvent fusionner entre elles, ce qui contribue à renouveler sans cesse ces catégories.

A ce titre, les sept familles identifiées renvoient à de nombreuses niches artistiques qui sont bien plus que des esthétiques musicales, et qui, souvent, sont très difficiles à cataloguer.

On remarque ces dernières années que l'appréhension de ces musiques s'est davantage complexifiée du fait de la profusion des genres musicaux, de leurs interconnexions, et de la multitude de nouveaux mouvements qui participent au renouvellement des esthétiques. Essayer de recenser les esthétiques liées aux musiques actuelles s'avère donc particulièrement difficile, de nouveaux genres apparaissent continuellement, contribuant dans le même temps à développer la richesse et la diversité artistique de ce secteur musical.

D'autre part, il convient d'ajouter à cette liste des champs d'expressions artistiques comme la danse, le théâtre, le cirque, les arts numériques ou le cinéma, qui sont de plus en plus fréquemment associés aux musiques actuelles pour générer de nouveaux modes d'expression et de nouveaux types de création. Les musiques écoutées dans les Scènes de Musiques Actuelles sont rarement entendues et diffusées ailleurs, peu diffusées sur les ondes radiophoniques et les chaînes de télévisions.

Les musiques actuelles ne peuvent évidemment pas se réduire à la simple notion d'esthétique. Elles ont la particularité de cultiver le mixage et la diversité des styles, elles correspondent à des productions fortement individualisées, elles nourrissent de multiples influences et elles échappent aux classifications rigides.

Partie 2. DU RÊVE À LA RÉALITÉ

2.1 CONTEXTE

Depuis 1986, le Fuzz'Yon s'est imposé dans le paysage culturel du territoire comme un équipement majeur et structurant. Son rayonnement culturel, au-delà de la ville de la Roche-sur-Yon et du département de la Vendée, lui confère une reconnaissance régionale et nationale. Sur une aire urbaine de 97 028 habitants comme celle de La Roche-sur-Yon, le Quai M sera la seule salle dédiée à la programmation régulière des musiques actuelles. Il n'existe pas d'autre acteur institutionnel des musiques actuelles sur le territoire. Depuis de nombreuses années, la vie associative y est beaucoup plus active et quelques festivals sont fortement impliqués et très actifs en termes de programmation. Cette position centrale du Quai M participera à construire une forme de responsabilité qui guide notre projet ; tant dans la diversité de la programmation que dans l'accompagnement des projets artistiques locaux.

Le projet culturel et artistique décrit les missions et les objectifs du Quai M pour la période 2022-2025. En de multiples points, ce projet fait émerger les valeurs essentielles d'un équipement culturel de ce type sur le territoire vendéen en favorisant le développement des musiques actuelles et des pratiques artistiques qui y sont associées.

Ce document, résultat d'une vision partagée au sein de l'association, a pour vocation d'établir la philosophie des actions de l'association dans sa dimension culturelle et artistique pour les quatre prochaines années. Il souligne donc en premier lieu la légitimité d'un équipement tel que le Quai M comme levier de développement local (à la fois culturel, artistique, économique et social) et de renforcement des valeurs démocratiques. C'est également un outil qui doit permettre à l'association d'agir et d'élaborer des réponses en fonction des multiples attentes de ses partenaires institutionnels. Il doit aussi encourager les initiatives locales, contribuer au partage des savoirs et des compétences, créer, favoriser, générer du lien social, et pour finir participer à l'éveil des consciences citoyennes.

Nous précisons que l'objectif n'est pas d'offrir une quantité de services ou d'activités sans lien avec les attentes des artistes, du public et des professionnels, mais bien d'évaluer en permanence quels enjeux culturels et artistiques sous-tendent l'évolution de ce secteur. La pertinence de notre action reste subordonnée à la pluralité de nos propositions culturelles ainsi qu'aux moyens alloués pour leur mise en place. Cependant, pour toute personne férue des musiques actuelles comme pour le grand public, le Quai M fait apparaître de nouveaux enjeux et doit s'affirmer comme un lieu de diffusion et de création artistique de référence nationale et internationale.

Ce projet culturel et artistique est le fruit de choix assumés prenant en compte l'histoire du Fuzz'Yon mais aussi l'arrivée du Quai M, la nature de ses activités, le public visé et le territoire dans lequel il s'inscrit.

2.2 SE REMETTRE À RÊVER

Dans le contexte inédit que nous avons traversé ces deux dernières années avec la crise sanitaire, c'est le moment pour nous d'affirmer notre projet politique de structure.

Le lien avec le public s'étant brutalement rompu le 13 mars 2020, lien qui nous a terriblement manqué, nous acteur·rices de la culture, c'est avec un plaisir au goût insoupçonné que nous inaugurerons un nouvel équipement en septembre 2022, le Quai M.

Un seul mot résume ce manque : le mot « présence ». Dans notre secteur durement touché par l'interdiction des concerts debout, ce qui constitue l'essence même de nos métiers, le mot « *live* » va enfin recouvrer tout son sens, sa saveur et son « *inestimabilité* ».

Si tant est que nous en doutions, nous savons désormais que rien, ne sera comme avant. Le Fuzz'Yon, « *légende locale* », va, après de longues années d'attente, laisser la place au Quai M en 2022 avec une ouverture programmée les 9, 10 et 11 septembre 2022.

Même si rien ne remplacera ce dernier dans nos mémoires avec son incroyable histoire où les accords des guitares remplaçaient le silence qui se faisait dans la salle lorsque la lumière basculait vers la scène, ou encore les applaudissements qui couvraient les discussions passionnées au bar, nous sommes impatients de découvrir la joie de diffuser, de créer, de transmettre, autant d'événements rares, précieux, d'occasions de raconter le monde, de retrouver la joie pure de se retrouver, élan vital qui nous a tant manqué.

Mais au-delà de notre attachement légitime au Fuzz'Yon, l'arrivée du Quai M incarne à nos yeux ce que doit être un lieu culturel dédié aux musiques actuelles, à savoir un lieu de passerelles.

Passerelle entre la musique et les publics, c'est un lieu qui se veut ouvert à tout·es, répondant aux nouvelles pratiques et attentes en matière de médiation.

Le Quai M doit servir de passerelle entre la mémoire et le futur des musiques sur le territoire.

Longue vie au Quai M !

2.3 PRÉSENTATION DU QUAI M

En 2017, la Roche-sur-Yon Agglomération a fait l'acquisition du site de la Sernam situé boulevard Maréchal Leclerc près de la gare SNCF et décide d'un projet de reconversion basé sur le développement culturel, avec la préfiguration d'une nouvelle Scène de Musiques Actuelles. À la suite d'un appel à projets, le jury du concours a retenu l'architecte Chloé Bodart – Construire (*agence qui a changé de nom en 2021, dorénavant Compagnie Architecture*) pour la maîtrise d'œuvre de ce futur équipement.

D'une superficie de 2826m² répartis en trois niveaux, ce lieu comprendra deux salles de concert (874 et 198 places), cinq studios de répétition et trois halls. Unique en Vendée, ce nouvel écrin vient compléter l'offre culturelle du territoire en prenant appui sur la richesse créative et la cohésion sociale qui caractérisent les musiques d'aujourd'hui.

La gestion de ce nouvel équipement a été confiée le 17 février 2021 à l'association Fuzz'Yon qui gère depuis octobre 1988, la Scène de Musiques Actuelles du même nom. L'ambition est dorénavant de créer une passerelle entre le passé et le futur à travers un projet artistique et culturel novateur.

Le parti pris architectural

Tel un monolithe ancré dans son territoire, le sous-bassement constitué d'un plissé de béton le relie à son sol, l'assoie. Et quand l'usage et les orientations favorables le permettent, les structures s'allègent en s'élevant. Par son ouverture sud-est, et la création de balcons successifs, l'architecture de ce nouvel outil scénique doit signifier son ouverture à la ville. Il doit être à la fois poste d'observation et un lieu de rencontre et de réflexion.

Nous sommes dans un échange : on domine, on observe mais on est également contemplé par les voyageurs en transit : le socle en béton se soulève pour matérialiser les entrées vitrées, les terrasses du café/club, du catering/foyer sont lumineuses et vivantes...

La façade Ouest est traitée plus discrètement face aux habitations, relevant d'un usage lié au travail : zone technique au sol, et des balcons habités avec les loges et les bureaux. Et la façade nord et est proposent une fresque de l'artiste Malte Martin.

L'usage est donc visible depuis l'extérieur. La façade maçonnée et fermée accueille les programmes nécessitant une introversion. Les espaces publics, de réception, de travail ou de restauration s'ouvrent sur le quartier, mais aussi sur la ville.

Le bâtiment recevant un Scène de Musiques Actuelles se doit d'être un signal identifié.

Pour cela, nous proposons d'accompagner une intervention artistique lumineuse sur la façade, pouvant retranscrire par exemple le rythme des concerts, nommer le bâtiment, ou être le support d'évènements plus ponctuels. La toiture plissée répond au socle maçonné et donnent une forte identité au bâtiment. L'architecture devient « une image de marque » pour le Quai M.

Chloé Bodart – Architecte – Compagnie Architecture, Bordeaux

2.4 LES MISSIONS

Le Quai M est un lieu de diffusion, d'accompagnement et de médiation, regroupant la grande diversité d'expression des musiques actuelles, auxquelles pourront s'ajouter d'autres disciplines artistiques : danse, cinéma, lecture, multimédia... Ce lieu de vie ouvert doit contribuer au maillage artistique et culturel du territoire dans lequel il s'inscrit et doit être une « maison » qui se fait l'écho des transformations du monde.

Le présent projet culturel et artistique s'appuie sur les missions suivantes :

- Diffuser des artistes amateurs et professionnels, français et étrangers,
- Encourager l'émergence et la diversité artistique,
- Favoriser et accompagner la pratique des musiques actuelles,
- Soutenir et faciliter la création et la circulation des artistes et des œuvres,
- Intégrer les nouvelles technologies dans la création artistique,
- Participer à l'éducation artistique et culturelle,
- Aller à la rencontre des publics et favoriser les échanges artistiques,
- Privilégier une démarche de sensibilisation et de démocratisation culturelle,
- Agir en particulier contre toute forme d'exclusion sociale et culturelle,
- Participer aux processus d'exercice de la démocratie et de la citoyenneté,
- Garantir l'accès de tout·es à la culture dans le respect des droits culturels,
- Établir un lien fort entre les musiques actuelles et les établissements de santé.

2.5 LES ENJEUX

• LES ENJEUX ARTISTIQUES

L'émergence de nouvelles disciplines artistiques, de nouvelles esthétiques, de nouvelles méthodes de travail des artistes (expérimentation, travail collaboratif) incarnent les enjeux d'importance qui préfigurent l'horizon artistique des années à venir. Il importe également de ne pas se cantonner uniquement aux schémas de l'industrie musicale en matière de diffusion et de privilégier des choix de programmation guidés par un goût affirmé pour la surprise, l'originalité, l'émotion, la transdisciplinarité et des artistes véhiculant une esthétique affirmée.

Soutenir les artistes du territoire, l'émergence et la création. Offrir aux artistes amateurs et professionnels une réponse adaptée à leur pratique et au développement de leur projet artistique.

• LES ENJEUX CULTURELS ET ÉDUCATIFS

Il importe d'encourager le développement des pratiques amateurs. Les aspirations et demandes d'expressions culturelles des citoyens sont multiples et se diversifient toujours plus.

Sur le plan éducatif, une structure permettant d'optimiser la liaison entre la diffusion, la création et l'éducation artistique est également primordiale.

Les enjeux culturels et éducatifs qui sous-tendent l'élaboration du projet sont de deux ordres :

- S'appuyer sur les productions et la créativité artistique pour créer du sens et du lien social, amener la population à mieux comprendre l'apport essentiel du travail artistique dans la réflexion et la participation citoyenne,
- Élargir le public des musiques actuelles à l'ensemble du territoire. Inscrire le Quai M et les musiques actuelles dans le quotidien en travaillant au plus près des populations en partenariat avec d'autres structures.

• LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Il s'agit là de jouer un rôle important dans le développement local et l'attractivité du territoire. Pour cela, il faut inscrire le Quai M dans le développement de projets collaboratifs à différentes échelles : locale, régionale et nationale.

Nous devons soutenir et accompagner le développement des artistes locaux et régionaux en priorité et continuer d'être acteur dans l'ensemble des dispositifs territoriaux de concertation pour les musiques actuelles et plus largement le spectacle vivant.

Partie 3. LE PROJET ASSOCIATIF

Depuis 1988, l'association Fuzz'Yon promeut les musiques actuelles sur l'ensemble du territoire. Après 34 ans d'existence, l'association souhaite rappeler et conforter les valeurs qui fondent ses missions et guident ses actions. Ces valeurs sont notre ADN et traduisent ainsi la dimension d'intérêt général qui anime notre projet associatif.

3.1 DIVERSITÉ

Afin d'attirer un public varié et pluriel, notre association aspire à offrir aux citoyens un accès à l'ensemble des esthétiques des musiques actuelles. Le projet que nous proposons est pensé pour tout·es. Cet éclectisme doit ainsi se vivre au quotidien et favoriser l'adhésion des publics à nos actions, des moins sensibilisés aux plus exigeant·es. Les parties prenantes à notre projet associatif sont représentatives de cette diversité.

3.2 CRÉATIVITÉ

La créativité permet de faire différemment et librement. Cette liberté créatrice est un de nos moteurs et l'innovation fait partie intégrante de notre identité. Nous souhaitons donc encourager l'émergence artistique sous toutes ses formes. L'expérimentation doit également irriguer notre fonctionnement et l'audace inspirer nos initiatives.

3.3 PARTAGE

Nous prônons un état esprit bienveillant et d'ouverture avec les publics, les artistes, les partenaires locaux et toutes les forces vives associatives. Il nous apparaît essentiel de partager et de mettre en commun des émotions, des expressions, et des temps conviviaux. Nous portons une vision démocratique de nos instances, facilitant l'expression des acteur·ices impliqué·es et le partage (projets, compétences, décisions).

3.4 ÉDUCATION

Les musiques actuelles sont un levier de compréhension du monde qui nous entoure. Elles nous interrogent, nous guident et nous offrent la possibilité de découvrir la culture dans toute sa richesse. Cette culture participe également à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Notre association valorise cette dimension éducative.

3.5 SOLIDARITÉ

Notre association appelle à développer et à renforcer les liens entre les citoyen·nes de tous horizons. Une de nos priorités est ainsi de rendre accessibles nos activités au plus grand nombre et de favoriser le « vivre et faire ensemble ».

3.6 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est un modèle de développement respectueux de notre environnement, équitable économiquement et socialement. Nous partageons cette exigence et la prenons en compte de manière transversale dans notre projet associatif.

Partie 4. LE PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE

Les objectifs principaux du projet sont :

- Sortir des stéréotypes de l'industrie musicale en matière de diffusion,
- Établir un soutien essentiel à la création artistique,
- Concevoir une sensibilisation des publics au sens large,
- Favoriser l'accès au plus grand nombre,
- Garantir l'accès de tout·es à la culture dans le respect des droits culturels.

4.1 LES ORIENTATIONS GENERALES

- **UN PROJET PLURIEL POUR LES MUSIQUES ACTUELLES**

Ce projet est un projet intergénérationnel pensé pour tout·es : jeunes et moins jeunes, amateurs de musiques et publics à la recherche d'émotions fortes, artistes amateurs ou groupes largement médiatisés... chacun est invité à se reconnaître dans le projet et les options qu'il propose.

La force des musiques actuelles : être en phase avec la population car elle est plurielle, elle utilise des codes avec lesquels le public peut s'identifier/générer une expérience intime (technologiques, esthétiques, social, sphère urbaine/rurale, culture locale comme internationale, communautaires...) à la fois en phase avec les nouvelles tendances et avec des propositions artistiques installées.

La culture est une dimension essentielle du développement local, et la richesse de l'offre culturelle sur le territoire yonnais constitue un élément déterminant de son attractivité. À ce titre, le Quai M, en renouvelant l'offre de spectacles et de moyens mis à la disposition du public, s'intégrera parfaitement dans la vie culturelle de la cité, répondant à de nouveaux besoins et à de nouvelles aspirations de la collectivité.

- **UN PROJET PLURIEL POUR LA POPULATION**

Prenant pour appui la richesse créative qui caractérise les musiques actuelles, le projet favorise l'interaction entre la population et les artistes dans un espace adapté et une ambiance particulièrement conviviale pour susciter l'envie de découvrir les productions artistiques les plus diverses. Il importe alors d'établir un lien de proximité entre les usagers et la structure et de relier ainsi l'artistique au culturel (écoute musicale, culture individuelle et collective, épanouissement personnel).

Le projet prévoit la présentation d'artistes confirmés comme d'artistes en développement, incitant le plus grand nombre à venir à la rencontre de têtes d'affiche dans cet équipement unique en Vendée, pour revenir ensuite découvrir de jeunes talents prometteurs.

- **UN PROJET PLURIEL POUR LES ARTISTES**

Le projet intègre des actions de diffusion, d'accompagnement de projets, de soutien à la production, de résidences, d'information et de sensibilisation des publics. Il prévoit la mise à disposition des moyens nécessaires aux artistes (têtes d'affiches, émergents, amateurs) pour se structurer, se développer et rencontrer un public.

En rendant accessible dans un même espace l'ensemble du processus de diffusion et de création, le projet favorise l'émergence de nouveaux modes de relations, œuvrant à la fois pour une rencontre artistes-public, une émulation enrichissante entre artistes et un réel esprit de convivialité.

- **UN AXE ARTISTIQUE ÉCLECTIQUE ET EXIGEANT**

Les musiques actuelles, reconnues comme champ culturel relevant du domaine public, constituent le laboratoire avant-gardiste idéal des mutations culturelles. Elles sont au cœur d'enjeux importants.

Prenons ici pour exemple les musiques issues de la culture du mix, initialement qualifiées d'underground, qui font désormais partie intégrante du patrimoine culturel mondial, et font l'objet d'une consommation culturelle de masse : à travers elles, ont interféré la musique, la performance, la création vidéo, la danse et les nouvelles technologies, portant ces différentes disciplines à la connaissance d'un large public. Ainsi, les pratiques sans cesse renouvelées ouvrent des brèches, procurent des sensations inédites, permettent d'aller à la rencontre de l'image, du mouvement et de l'expérimentation. Fort de ce constat, le projet du Quai M souhaite privilégier les formes artistiques associant musiques et les arts au sens large. Ce choix d'ouverture aux horizons artistiques de demain permet une évolution toujours en phase avec les pratiques à venir, ainsi qu'un positionnement en phase avec son époque.

- **UN PROJET OUVERT ET PARTICIPATIF**

Le projet est basé sur la participation et l'implication du plus grand nombre. Il privilégie l'ouverture vers les publics, la concertation avec les habitants, la complémentarité avec les structures culturelles de la cité.

- **UN PROJET STRUCTURÉ ET STRUCTURANT**

Le Quai M, qui sera membre de la Fédélima (Fédération des Lieux de Musiques Actuelles), du SMA (Syndicat des Musiques Actuelles) et du Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire, participera ainsi à la structuration du secteur des Musiques Actuelles en et hors région.

4.2 QUAI M – UN LIEU VIVANT DÉDIÉ À LA DIFFUSION

La diffusion comprend l'ensemble des actions qui relèvent de la rencontre de l'artiste et/ou de son œuvre avec la population. Il correspond donc à toute restitution publique proposée sous forme de concerts se déroulant dans ou hors-les-murs. Le Quai M proposera au public une programmation d'artistes amateurs et professionnels, français et étrangers, dans le domaine des musiques actuelles avec l'objectif de permettre à des artistes différents de se produire et de rencontrer le public dans les meilleures conditions techniques, logistiques et humaines possibles.

Quelles que soient les contingences, soutenir et aider le maillage artistique local à se développer demeure une priorité. Une attention particulière est donc accordée aux artistes locaux et régionaux qui sont souvent programmés, sans exclure les artistes d'audience nationale et internationale. Le défi à relever consiste ainsi à trouver un équilibre entre les concerts grand public et les concerts plus expérimentaux.

Parallèlement, dans le but d'offrir au public le meilleur de la scène musique actuelle internationale émergente, le Quai M s'inscrira comme un lieu découvreur de talents qui intercepte des artistes en provenance du monde entier.

Pour cela nous devons avoir le souci constant de programmer :

- Des artistes ayant trouvé un public : les têtes d'affiches,
- Des artistes singuliers n'ayant pas encore rencontré un public : les émergents,
- Des artistes accompagnés dans leurs projets : les amateurs.

Aussi nous nous attacherons à présenter en priorité des artistes qui font l'actualité musicale à l'échelle nationale ou internationale et issus des sept grandes familles musicales :

- Du rock et ses dérivés (pop, rock psychédélique, post punk, shoegaze, new-wave, progressif, garage, stoner, folk, noise...),
- De la musique issue de la culture afro-américaine (soul, jazz, blues, funk...),
- Du hip hop (rap, pop urbaine, grime, beat box...)
- Des musiques « extrêmes » (métal, grimecore, hardcore, indus...),
- De la musique électronique ou des courants musicaux s'en nourrissant (ambient, electronica, breakbeat, dub, techno, house...),
- De la chanson française dans toute sa modernité,
- Des musiques de tous les mondes.

• UN POSITIONNEMENT A L'AVANT GARDE

Ce positionnement permettra au Quai M d'être l'une des salles de France les plus alertes et les plus attentives à toutes les formes d'expressions musicales actuelles et à venir. Cela permettra donc :

- Aider au développement des expressions artistiques émergentes,
- Mettre à disposition la salle pour d'autres organisateur·rices,
- Augmenter les coproductions avec d'autres structures culturelles de la ville,
- Travailler sur la diversification des publics,
- Inscrire des temps forts thématiques sur la saison,

Depuis quelques années déjà, les concerts et les festivals de musiques actuelles se sont si répandus dans l'hexagone qu'il en est devenu presque banal de programmer. Le danger est que la diffusion peut se figer dans un réflexe de consommation, dépendante du marché et donc liée aux validations des esthétiques par la simple sanction commerciale. Il est vital d'ancrer l'acte de diffusion dans un projet artistique, d'échapper à toute uniformisation de programmation et de pousser plus avant les logiques de choix.

Il s'agit de proposer une programmation musicale éclectique de grande qualité, composée d'artistes de renommée et de nouveaux talents, tout en favorisant l'émergence de jeunes artistes régionaux. Nous veillerons à préserver l'identité culturelle forte qui nous distingue d'autres structures culturelles sur le territoire avec l'arrivée du Quai M. Sa mission l'amènera à développer et à entretenir une image de qualité auprès d'un public de plus en plus large ainsi qu'auprès des artistes et des professionnels.

Le Quai M devra proposer au public l'ensemble des esthétiques musiques actuelles dans un souci d'équilibre. Nous devons accorder une attention particulière aux artistes en devenir et aux formes artistiques les plus novatrices en accordant une attention particulière aux niches musicales (ex : musiques expérimentales, noise, grime).

Il est nécessaire de proposer une programmation atypique, basée sur une certaine provocation et pour ce faire nous devons prospecter dans différents festivals comme les Transmusicales de Rennes, le Great Escape à Brighton (Angleterre), l'Eurosonic à Groningen (Pays Bas), M pour Montréal (Canada) ou le SXSW à Austin (États-Unis), festivals où la création musicale se révèle foisonnante et les propositions artistiques novatrices de qualité. L'utilisation des réseaux sociaux et autres blogs permet également de découvrir des perles qui ne sont pas programmées dans les autres lieux de diffusion.

Les choix de programmation sont guidés par un goût affirmé pour la surprise, l'originalité, l'émotion, la transdisciplinarité et les artistes véhiculant une esthétique affirmée.

Il est important d'accueillir un public le plus large possible tout en développant une image de qualité au service de celui-ci, des artistes et des professionnels.

Le Quai M développera une politique de programmation qui s'articule autour d'artistes « têtes d'affiches », « émergents » et amateurs. Ces propositions artistiques audacieuses axées sur la pop, la chanson, les musiques électroniques, le hip-hop, le jazz ou le rock, constituent une alternative intéressante aux offres faites par les structures de la région.

La mise en œuvre de la programmation tient également compte de la proximité d'autres Scènes de Musiques Actuelles (La Sirène à La Rochelle et Stereolux à Nantes) ou de festivals (Francofolies de la Rochelle, Hellfest à Clisson, Poupet à St Malo Du Bois...).

- **UNE PROGRAMMATION DIVERSIFIÉE**

- **LES ARTISTES TÊTES D'AFFICHES**

La capacité de la grande salle étant de 874 places, il sera plus aisé d'accueillir les groupes phares de la scène française ou étrangère qu'auparavant. Il faut donc être particulièrement attentif lorsque des têtes d'affiches sont programmées car même si elles génèrent des recettes importantes, elles peuvent entraîner des répercussions lourdes sur le reste de la saison en cas d'échec, car les marges artistiques sont faibles.

Notre ligne artistique n'est pas figée et les quatre ans qui arrivent montreront son évolution pour toujours accueillir les têtes d'affiches en devenir.

Exemples programmés par le passé : Bigflo & Oli, Selah Sue, Catherine Ringer, Christine & The Queens, Sharon Jones & The Dap Kings, NTM, Arthur H, Orelsan, Ben Mazué, Charles Bradley, Suzane, Miossec, The Liminanas, The Sonics, Eddy De Pretto...

- **LES ARTISTES ÉMERGENT·ES**

Un nombre important de groupes en développement fouleront la scène du Quai M, ces groupes sont très souvent soutenus par de petits tourneurs. C'est dans cette catégorie que l'on retrouvera les futures « têtes d'affiches » de demain. Généralement ces groupes sont déjà repérés par la profession mais débutent leur parcours professionnel. Une scène professionnelle comme le Quai M est l'outil tout à fait adapté à ce type de groupes. Les jauges des deux salles (874 et 198 places) permettront de s'adapter très facilement.

Exemples programmés par le passé : Kid Francescoli, Hervé, Gringe, Flavien Berger, Novo Amor, Charlie Cunningham, Black Pumas, Thylacine, Feu ! Chatterton, Voyou, Rover, Cabellero & Jeanjass, Las Aves, Low Roar, Cabadzi, Alpha Wann, Brocken Back, Bon Entendeur, Lysistrata, Ty Seegal, French 79...

- **LES AMATEUR·RICES**

Notre programmation continuera à favoriser l'émergence des jeunes groupes de la scène locale, départementale et régionale. Pour la plupart, ils sont amateurs et n'envisagent pas encore une carrière artistique. Ces artistes amateurs sont les artistes émergents de demain. On les retrouve en première partie de soirée sur quelques dates ou sur des « scènes ouvertes spécifiques » tout au long de l'année.

Ce soutien à la scène régionale peut se concrétiser par une programmation de groupes régionaux prometteurs en première partie de groupes nationaux confirmés.

Il ne s'agit pas d'imposer systématiquement des groupes locaux en première partie mais se fixer un objectif d'un quart d'artistes régionaux est un objectif réaliste. Il s'agit surtout de trouver le moment opportun pour présenter au public un groupe dont nous estimons la qualité artistique et dont la tête d'affiche permettra à ce jeune groupe de s'illustrer sur nos planches.

○ LE JEUNE PUBLIC

Accessible dès le plus jeune âge, notre programmation est là pour questionner, exercer l'esprit critique, nourrir l'imaginaire, s'ouvrir au monde. Nous programmerons un minimum de 6 spectacles par an avec des séances scolaires et des séances destinées aux familles.

Notre programmation jeune public fait la part belle à toutes les esthétiques afin que les parents, enseignants, éducateurs, professionnels soient avertis des partenariats possibles à mettre en place. Des visites pédagogiques et des rencontres permettront de compléter cette découverte. La pratique est également au cœur du projet d'action culturelle au travers d'ateliers de découverte ou des interventions plus élaborées comme des ateliers de pratiques artistiques.

Exemples programmés par le passé : Gainsbourg For Kids, The Wackids, Captain Parade, Chapi Chapo, Planète Felix, New Kids...

○ LE FESTIVAL R.POP

Depuis juin 2016, l'association Fuzz'Yon a la responsabilité de la direction artistique du festival R.Pop qui est porté par la Ville de La Roche-sur-Yon. A travers ce festival qui dure entre 6 et 10 jours, le directeur artistique Benoît Bénazet s'engage à proposer au public une programmation d'artistes amateurs et professionnels, français-es et étranger-es, dans le domaine des musiques actuelles avec l'objectif de permettre à des artistes différents de se produire dans les meilleures conditions techniques, logistiques et humaines possibles.

Le propos s'inscrit dans l'actualité des musiques actuelles et amplifiées. Nous privilégions principalement mais pas exclusivement, les esthétiques suivantes : pop, soul, funk, chanson, musiques du monde, jazz.

Nous souhaitons proposer un programme ouvert et transfrontalier sur le monde. Le but est d'offrir au public le meilleur de la scène musicale internationale émergente, et inscrire ce futur évènement comme un évènement découvreur de talents qui intercepte des artistes en provenance du monde entier. Les choix de programmation sont guidés par des projets d'artistes véhiculant une esthétique affirmée. Le défi à relever consiste ainsi à trouver un équilibre entre les artistes de notoriété, valeurs déjà consacrées, et les artistes plus émergent-es, découvertes ou perles d'avenir. Pour cela, nous avons le souci constant de nous appuyer sur un assemblage harmonieux d'exclusivités, de têtes d'affiche, d'artistes en découverte ou de musiciens issus de la nouvelle scène. Ce positionnement

permet à cet évènement d'être repéré dans la multitude des festivals comme un temps fort attentif à toutes les formes d'expressions musicales actuelles et à venir.

Exemple d'artistes programmés par le passé : Alice Merton, Imany, Lee Fields & The Expressions, Hollsiz, Don Bryant, Gaël Faye, The Soul Rebels, Gogo Penguin, Her, L'Imperatrice, La Yegros, Delgres, JP Bimeni, Mermonte, Fantastic Negrito, Lou Doillon...

○ LES TEMPS FORTS

Autre positionnement que nous souhaitons affirmer durant la période 2022-2025 : la création de deux à trois temps forts qui s'organisent autour de différentes thématiques et disciplines. Moments d'effervescences créatives, ils devront rythmer la programmation du Quai M et donner un souffle différent des Scène de Musiques Actuelles jumelles.

Le nombre considérable d'événements dans le domaine des musiques actuelles nous invite à être imaginatif en s'appuyant sur cinq critères essentiels : le critère artistique, le critère du public, le critère de lieu, le critère de temps et le critère de rareté.

- Le critère artistique : le temps fort imaginé sera centré sur un genre artistique (ex indie rock, musiques électroniques etc) ou autour d'une thématique (jeune public) sans exclure la possibilité d'un métissage des genres artistiques.
- Le critère du public : l'objectif en dehors de se singulariser dans la jungle des festivals sera la recherche d'un public élargi : grand public, public culturel amateur ou averti et public professionnel.
- Le critère de lieu : l'investissement physique du Quai M en premier lieu est essentiel mais ne doit pas être la règle. Le ou les temps forts pourront investir des espaces non dédiés à la culture : communes de l'agglomération, rues, lieux patrimoniaux, friches ou encore espaces culturels. L'essentiel est que le ou les temps forts s'inscrivent toujours dans le territoire de l'agglomération.
- Le critère de temps : les temps forts seront courts et s'opposeront par définition à la durée de la saison du Quai M. Les temps forts n'excéderont pas une semaine sauf les temps forts dédiés au jeune public.
- Le critère de l'originalité : créer un ou des temps forts implique qu'il·s soient exceptionnel·s ou rares. Ce critère peut aller jusqu'au caractère unique et non renouvelable de l'événement créé même si le but recherché sera cependant de s'inscrire dans la durée pour l'ensemble des propositions.

A ce titre, nous avons mis en place en septembre 2021, un temps fort jeune public dans 5 communes de l'agglomération yonnaise dans le cadre du plan de relance initié par l'Etat avec une programmation de musicien·nes issu·es du territoire dans les écoles primaires. Ce festival dénommé « À l'abordage », qui se voulait éphémère se verra reconduit dès la rentrée 2022-2023 et étendu à d'autres communes de l'agglomération.

• **DES OBJECTIFS**

La diffusion de concerts est le cœur de notre activité. L'équipement Quai M et la richesse du territoire de l'agglomération (en termes d'espaces, d'acteurs et de publics) ouvre le champ des possibles pour proposer aux spectateurs des propositions artistiques singulières.

○ **LA FRÉQUENTATION**

Même s'il est difficile de fixer des objectifs de fréquentation, l'objectif déterminé en début de saison doit permettre d'équilibrer le budget prévisionnel.

Accueillir 25 000 spectateurs (dans et hors les murs) sur les concerts semble être un objectif raisonnable avec un taux de remplissage minimum de 70 %. Plus qu'un chiffre, le taux de remplissage est un indicateur essentiel car entre les concerts dans et hors les murs, les concerts gratuits et la programmation classique, il sera difficile d'établir des comparaisons d'une année sur l'autre. La fréquentation des spectacles sera bien entendu liée à l'importance et la nature de la programmation.

○ **LA FRÉQUENCE**

L'objectif est de programmer 60 à 65 soirées par saison, sur une durée de 10 mois de septembre à fin juin. L'enjeu est donc ici de répartir sur la saison ces soirées dont nous assumerons seuls ou en partie la billetterie dans nos murs et hors les murs. Ce volume d'activité minimum semble raisonnable au regard des critères suivants : taille de la ville, voisinage d'autres Smacs, budget artistique, jauge ...

○ **UN LIEU, PLUSIEURS POSSIBILITES**

Nous disposons, à la livraison de l'équipement, de deux lieux de diffusion, un club de 198 places et une grande salle de 874 places, qui elle est sur 2 niveaux. Les quatre premières années seront l'occasion de s'approprier, de tester et réaménager les espaces afin d'offrir au projet artistique toutes les configurations possibles en termes de jauges, de déambulations et d'espaces de convivialités.

*** LA GRANDE SALLE**

D'une capacité de 874 places entre la position assise et la station debout cette salle avec son balcon et ses gradins en bois offre plusieurs possibilités :

- Jauge n°1 : 874 places dont 722 debout et 152 places assises
- Jauge n°2 : 684 places debout avec le balcon fermé
- Jauge n°3 : 378 places debout avec la fosse haute fermée
- Jauge n°4 : 288 places assises

*** LE CLUB**

D'une capacité de 198 places en station debout cette salle offre beaucoup moins de possibilités :

- Jauge n°1 : 198 places debout
- Jauge n°2 : 72 places assises

*** DES ESPACES DE DIFFUSION COMPLÉMENTAIRES**

La terrasse extérieure et les halls représentent autant de lieux, qui offrent la possibilité de se métamorphoser en fonction des projets : spectacles pour enfants, apéro-mix, showcases, ateliers, expositions, conférences, présentation de saison... Ces espaces non scéniques obligent à se réinventer et casser les codes en optimisant le bâtiment au maximum de ses possibilités.

*** L'ACTION DU QUAI M HORS LES MURS**

Nous souhaitons enfin sortir du cadre classique du Quai M une à deux fois par saison pour venir à la rencontre d'un public de proximité dans les communes du territoire de l'agglomération yonnaise. Nous souhaitons investir autant que possible des lieux avec un caractère patrimonial avéré (Ex : Moulin de Rambourg à Nesmy, seul survivant des 40 moulins à eau de la vallée du Yon / Piquet au Tablier / L'abbaye des Fontenelles à LRSY). Ces propositions se feront avec le-le-s acteur-rices du territoire (élu-es, associations) et auront pour objectif d'être un levier pour la diversification des publics.

En parallèle de la diffusion de spectacles, la médiation culturelle est l'axe qui a été choisi pour partager la culture sur l'ensemble du territoire et pour rejoindre le public au plus près de chez lui.

4.3 QUAI M – UN OUTIL QUI FACILITE LA CRÉATION

Sous l'appellation « création », nous entendons les actions qui accompagnent les musicien·nes amateur·rices et professionnel·les dans leurs projets artistiques.

- **LES RÉSIDENCES**

Les résidences permettent d'accueillir dans nos murs des artistes de notoriété régionale et nationale pour une durée variable, en une ou plusieurs fois.

Les résidences constituent pour les artistes un outil précieux d'aide à la création, puisque ce dispositif accompagne les musicien·nes et leur entourage professionnel dans le montage et la réalisation de leurs projets. Les résidences peuvent s'établir autour d'une aide de type technique (son, lumière, multimédia...), administrative et humaine.

Outre leur objectif de soutien efficace à la création locale et régionale, les résidences permettent également de favoriser les co-productions.

On distingue trois types de résidence : les résidences scéniques, les résidences de création et les résidences d'accueil. Si on suit les objectifs liés au nb de résidences affichés, ça donnerait : 5% en résidences scéniques, 15% en résidence de création et 80% en résidence d'accueil).

- **LES RÉSIDENCES SCÉNIQUES**

Les résidences scéniques sont des dispositifs légers qui permettent aux groupes de disposer d'un lieu équipé, d'un système de sonorisation et de lumière, d'un plateau en ordre de marche et de pouvoir compter sur l'assistance de technicien·nes compétent·es. Ces résidences servent essentiellement aux artistes en voie de développement, ou aux artistes professionnels qui, avant leur départ en tournée, veulent peaufiner les derniers détails. Les résidences scéniques durent entre un et trois jours.

L'objectif est d'accueillir entre 5 et 8 formations musicale par an.

- **LES RÉSIDENCES DE CRÉATION**

On désigne sous cette appellation, un dispositif au budget élevé, d'une durée plus longue que les résidences scéniques, et dont l'objectif principal est la création d'un spectacle. Dans ce cas, les différents partenaires définiront une convention (co-production) avec les missions que chaque partie devra remplir : actions culturelles, emplois artistiques, accueil etc.

Durant ces résidences, nous avons un double objectif : aider et à la création d'une œuvre originale et mener une action pédagogique.

Ces résidences concernent des artistes d'une certaine notoriété et contribuent au rayonnement des équipements, lorsque ces lieux sont spécifiquement choisis par les artistes pour leur création. Ce type de résidence est généralement associé à une

implication de l'artiste dans des actions de sensibilisation des publics et dans un travail en direction du public scolaire. Les résidences de création durent entre cinq et quinze jours. Nous espérons que le Quai M deviendra dès 2023 un des lieux de référence pour l'accueil en résidence des artistes de notoriété nationale.

Nous souhaitons intéresser le public au mode de production des spectacles, lui offrir le luxe d'assister à des répétitions, d'appréhender le travail en train de se réaliser. Il est évident qu'une résidence, pour qu'elle prenne sens dans la cité, ne peut plus se résumer à la présence éphémère des artistes. C'est dans cette perspective que nous imaginerons leur contenu. Il sera nécessaire d'aménager des temps de rencontres, en amont et en aval de la création.

L'objectif est d'accueillir entre 1 et 3 projets de création par an.

- **LES RÉSIDENCES D'ACCUEIL**

Il s'agit là de fournir un équipement scénique en parfait état de marche pour les producteur·rices en mettant à disposition le Quai M sur une durée limitée pour des artistes de grande notoriété. Ces résidences feront l'objet d'une facturation auprès des agences de tournée.

L'objectif est d'accueillir entre 10 et 15 formations musicales par an.

- **L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE**

L'accompagnement à la création artistique est une de nos priorités, au travers d'un dispositif d'aide efficace en termes de ressources humaines et de moyens logistiques mis à disposition des artistes et des développeurs d'artistes : studios de répétition équipés, accès aux scènes du Quai M pour des résidences ou des filages, conférences et ateliers sur les perspectives de développement des groupes, entretiens personnalisés, etc.

- **L'ACCÈS AUX STUDIOS DE RÉPÉTITION**

La répétition est l'acte régulier consacré au travail d'un ou de plusieurs musicien·nes, tant pour des phases de création que pour celles d'organisation d'un morceau ou d'un répertoire musical.

La recherche d'un local de répétition est un pré-requis pour toute pratique en groupe. Et il n'est pas toujours évident d'en trouver un de façon pérenne et durable. Cela demande de l'espace pour y poser son matériel et quand bien même les musiciens en trouvent, ils sont confrontés de manière récurrente aux nuisances sonores que peuvent générer ces musiques pour le voisinage. Les studios de répétitions répondent ainsi à trois problématiques auxquelles les groupes de musique actuelles sont confrontés et qui sont liées à la pratique collective de la musique, le volume sonore et au stockage du matériel. Au-delà de l'équipement, un accompagnement professionnel pourra être proposé aux groupes le souhaitant. Même si les pratiques musicales actuelles s'apprennent souvent de manière autodidacte, nombreux sont celles et ceux qui peuvent souhaiter, à un moment donné, recourir à une oreille experte, des conseils liés à pratique ou autour de la pratique

en groupe (contacts ressources, démarchage, soutien à la communication du groupe,...). Le ou la futur.e régisseur.e aura donc en charge cette mission d'accompagnement pour les groupes abonnés aux studios de répétition. En complément, l'association Fuzz Yon reste à l'écoute pour proposer ce service à des groupes ou projets musicaux extérieurs ayant un lien particulier avec des structures locales (Maisons de quartier, associations culturelles comme Chant'Sons, Conservatoire à Rayonnement Départemental,...) sous réserve qu'il y ait une demande des principaux intéressés (Cf. les musicien.nes) et une volonté commune de travailler ensemble.

Le Quai M s'engagera de différentes manières pour l'aide à la répétition de groupes locaux amateurs ou professionnels, en mettant à disposition 5 studios équipés en backline (ampli guitare, ampli basse, batterie, micros, enregistreur numérique) et en matériel de sonorisation (enceintes, table de mixage et ampli de puissance) et cela 7 jours sur 7 avec les horaires suivants :

- Lundi : 17h00 - 23h45
- Mardi : 14h00 - 23h45
- Mercredi : 14h00 - 23h45
- Jeudi : 14h00 - 23h45
- Vendredi : 14h00 - 23h45
- Samedi : 14h00 - 18h00
- Dimanche : 14h00 - 18h00

Le Quai M proposera ainsi de:

- Mettre à disposition 5 studios adaptés à la pratique de répétition,
- Encadrer la pratique de la répétition par la mise à disposition d'un.e ou plusieurs régisseur.euses qualifié.es pour l'ensemble des groupes,
- Soutenir des artistes désirant aller plus loin dans leur démarche de professionnalisation en proposant des dispositifs spécifiques d'accompagnement,
- Proposer un accompagnement technique aux musicien.nes fréquentant les studios de répétition (ex : gestion sonore des répétitions, connaissances juridiques...),
- Favoriser la rencontre entre les musicien.nes amateur.rices et musicien.nes professionnels par le biais d'un cycle de conférences ou d'ateliers en lien avec les préoccupations artistiques, administratives des musiciens amateurs,
- Mettre en place une carte d'abonnement spécifique pour les musicien.nes,

L'objectif est d'accueillir un minimum de 50 formations musicales/an.

○ L'ACCÈS À LA SCÈNE

Il nous importe particulièrement de soutenir et d'accompagner des projets de création. Le Quai M sera également attentif à la vie des groupes amateurs et professionnels de musiques actuelles implantés dans son environnement et plus particulièrement les

musicien·nes des studios de répétition du Quai M.

De manière complémentaire, nous mettrons en place, à chaque fois que cela sera possible, le plateau technique du Club et un technicien·ne pour faciliter le travail de création.

- **L'ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONNALISATION**

Au regard de notre territoire, nous souhaitons favoriser les projets artistiques au potentiel certain. Dans cette optique, nous offrirons aux artistes accompagné·es les moyens nécessaires pour répondre, sur demande, à des besoins précis (arrangements sonores, mise en scène, développement de carrière, ressources extérieures, parcours de formation, contacts avec des diffuseurs, management etc.).

Parallèlement à cet accompagnement ciblé, nous proposerons d'autres dispositifs d'accompagnement à la carte en fonction du développement des projets accompagnés.

4.4 QUAI M – UN OUTIL DE MÉDIATION

Le terme d'éducation artistique doit être pris dans sa définition la plus large : il signifie aussi bien informer ou communiquer que favoriser l'éducation. Il s'agit donc de sensibiliser les divers publics aux activités du Quai M en proposant le plus souvent des actions à entrées multiples, pour faire de ce lieu un outil de médiation culturelle et de proximité pour tous les publics.

Le Fuzz'Yon, en appui de sa programmation et des équipes artistiques en résidence, développe actuellement une éducation artistique large et durable avec de nombreux partenaires (associations, centres sociaux, établissements scolaires, universités, IME, CHD...), avec pour objectif l'appropriation par tous des contenus artistiques et des pratiques culturelles. Cette action vise à favoriser les découvertes culturelles par le contact avec les œuvres (spectacles, expositions, visites, pratiques artistiques ...) et un usage innovant des espaces au service de l'émergence d'un mode de vie culturel. L'action territoriale se développera en priorité en direction des acteurs et habitants de l'agglomération, et selon les enjeux prioritaires de ce territoire.

Les musiques actuelles constituent un espace de création ouvert à un large public, notamment le public jeune. La pleine reconnaissance de ce champ culturel est aujourd'hui acquise, sur le plan institutionnel comme sur le plan populaire. Cette reconnaissance a généré l'expression de nouveaux besoins et de nouvelles attentes de la part de publics toujours plus nombreux. En réponse à cette demande croissante, la mission de sensibilisation des publics du Quai M constituera un des axes de travail essentiels de l'association.

Outre la diffusion et l'aide à la création, l'association souhaite adopter une approche pédagogique et éducative dans ses différents pôles, afin de participer au développement du lien social entre les « populations ». L'objectif est de mettre en œuvre des dispositifs relevant de l'action culturelle avec pour ambition de :

- Sensibiliser les différents publics au monde des musiques actuelles dans une démarche de démocratie culturelle,
- Favoriser la pratique des musiques actuelles sur l'ensemble du territoire au travers d'actions qui privilégient les modes d'accompagnement et d'incitation à l'initiative,
- Encourager les rencontres et des échanges artistiques et culturels sur le plan départemental et régional,
- Agir contre toute forme d'exclusion notamment sociale et culturelle et participer à la démocratie et la citoyenneté.

Chaque projet sera co-construit avec les professionnels des structures partenaires afin de garantir un contenu adapté à chaque participant·e. Ce processus de création de projet est essentiel car il garantit la qualité des interventions et l'investissement des participant·es.

Chaque public a en effet ses spécificités de pratique et d'expressions. Nos intervenant·es sont choisi·es en fonction de leurs compétences et de leurs expertises.

Ces actions de médiation vont se structurer en fonction des publics visés : scolaires, spécifiques et tout public.

L'ensemble des projets de médiation auront pour intention de former une dynamique entre les publics issus des milieux urbains et ceux issus des milieux ruraux nous comprenons bien les barrières sociales et culturelles qui peuvent se générer dans un territoire aussi contrasté C'est pourquoi chaque action sera mis en place après un diagnostic précis des besoins énoncés par les bénéficiaires et les partenaires.

• LES PUBLICS SCOLAIRES

Nous proposons aux publics scolaires une grande diversité d'ateliers et de contenus, allant de la composition MAO (Musique Assistée par Ordinateur), au journalisme, de la découverte des métiers aux rencontres avec des artistes. Nous accompagnons sur toute l'année scolaire la pratique des jeunes du territoire avec pour objectifs la sensibilisation au monde des musiques actuelles, l'épanouissement de l'expression de chacun et l'émerveillement par la rencontre artistique.

Des projets sont proposés pour chaque cycle, de la maternelle au lycée, en association avec l'équipe pédagogique des établissements scolaires. Ces projets comprennent, des visites du Quai M, des rencontres avec des artistes ainsi qu'une sensibilisation aux risques auditifs.

Les publics scolaires sont les plus touchés par nos différentes actions. Nous attachons une importance particulière à sensibiliser les enfants et adolescents à l'immense diversité des musiques actuelles. En intégrant bien sûr leurs propres pratiques et savoirs afin de valoriser chaque individu. Notre volonté dans le cadre scolaire est de transmettre notre passion et nos métiers, tout en nous dissociant du rapport professeur/élève. Avec notre spécificité, nous venons apporter une dynamique sans pour autant perturber les missions de l'équipe pédagogique. Nous sommes également présents pour accompagner ces équipes pédagogiques dans l'élaboration de leurs projets de classes, que ce soit pour des projets d'actions culturelles spécifiques ou dans le cadre d'une sortie aux spectacles.

Nos actions de médiation permettent aux élèves bénéficiaires d'explorer le monde des musiques actuelles en encourageant l'expression de chacun. Nous concevons que toutes et tous ne se passionneront pas pour tous les genres musicaux que regroupe les musiques actuelles mais notre volonté est d'éveiller la curiosité et l'esprit critique de chaque élève.

À travers l'utilisation de nombreux outils et l'intervention d'intervenants.es investis.es, nous garantissons la qualité de nos actions. Le numérique est un des moyens employés dans nos ateliers, plus particulièrement avec l'usage de tablettes numériques dans le cadre de nos projets MAO. Nous sommes intervenus, depuis la création de ces ateliers, et ce, de manière hebdomadaire dans une demi-douzaine d'écoles primaires de La Roche sur Yon. L'association est reconnue sur le territoire vendéen pour ses interventions MAO

auprès de multiples publics bénéficiant d'une scolarité ordinaire ou adaptée du fait d'un handicap.

- **LE TOUT PUBLIC**

L'offre d'actions faite aux plus jeunes n'est pas réservée au cadre scolaire. En effet, grâce aux partenariats historiques et ancrés entre l'association et les maisons de quartiers de l'agglomération yonnaise, nous offrons aux jeunes du territoire la possibilité de participer à des projets concrets et créatifs. En mélangeant pratiques musicales, visites et rencontres avec des artistes et des professionnels, entre autres, nous veillons à sensibiliser les jeunes au monde des musiques actuelles, tout en mettant en avant leurs compétences et passions.

Le Quai M sera un lieu ouvert à tout·es, proposant à l'ensemble des publics du territoire vendéen et national des expériences de médiation et des ateliers de pratiques musicales innovantes. Tout au long de l'année, nous proposerons des visites du lieu en basant ces dernières sur l'échange et la valorisation des pratiques individuelles. Toutes nos visites s'adapteront aux différents publics.

Le développement des pratiques amateurs est un des grands objectifs de nos différentes missions. C'est notamment via notre chorale, Okay Chorale (Chorale pop rock adulte), que nous proposons à des chanteurs et chanteuses de tous niveaux de pratiquer ensemble. Au-delà du plaisir de chanter à l'unisson, cette chorale crée une véritable dynamique au sein du lieu et du territoire.

- **LES PUBLICS SPÉCIFIQUES**

L'association travaille depuis de nombreuses années avec des publics dits « spécifiques ». Par ce terme, nous englobons l'ensemble des publics attachés à une structure hors scolaire, comme par exemple au sein de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) ou encore auprès de réfugiés.ées en insertion sur le territoire via l'association Passerelles.

Il est important que le Quai M puisse par ailleurs se positionner sur les dispositifs existants sur le territoire, en particulier le contrat local d'éducation artistique (CLEA).

Autre dispositif possible : le jumelage avec un quartier politique de la ville, qui nous permette sur une période de 1 à 4 ans d'effectuer des actions phares et de favoriser les passerelles pour les habitants entre le lieu et le quartier via des actions et de projets hors les murs.

Ces différents projets s'élaborent de façon à valoriser les pratiques et les compétences de chaque participant, avec selon les demandes définies par les partenaires aux projets, des objectifs de professionnalisation.

Nous apportons une attention toute particulière à l'expression de chacun. Les publics accompagnés ici rencontrent le plus souvent des difficultés de communication, qu'elles soient liées à la barrière de la langue ou à un environnement de vie difficile.

Nos ateliers d'écriture rap, de chant et de composition sont des outils précieux et efficaces. Ils visent également à créer une dynamique de travail en groupe et d'écoute de l'autre.

Comme tous nos projets, leurs contenus sont co-construits avec les professionnel·les des structures partenaires. Nous nous appuyons grandement sur leur expertise et adaptons chaque atelier selon leurs besoins spécifiques.

Nous orientons de nombreuses actions de médiation vers les publics en situation de handicap. Nous souhaitons faire du Quai M un lieu pouvant accueillir toute personne le souhaitant, quelle que soit sa situation et son profil, avec bienveillance et en nous aidant d'outils spécifiques pertinents (plans thermogonflés, gilets SubPack, etc.). Tous nos dispositifs sont pensés et élaborés avec les professionnels du milieu du handicap ainsi qu'avec les personnes concernées. Que ce soit lors de concerts ou lors d'actions de médiation, notre volonté est de garantir un cadre adapté à tous nos types de publics.

• LA MUSICOTHERAPIE

Le Quai M devient la première SMAC de France à donner autant de moyens à la musicothérapie. Nous sommes en effet les premiers à employer un musicothérapeute au sein même de l'équipe. C'est une véritable chance de pouvoir intégrer dans nos actions des projets aussi porteurs de sens et offrant un nouveau souffle dans les pratiques de médiation.

La musicothérapie est une pratique de soin, de relation d'aide, d'accompagnement, de soutien ou de rééducation, utilisant le son et la musique, sous toutes leurs formes, comme moyen d'expression, de communication, de structuration et d'analyse de la relation. Elle s'adresse, dans un cadre approprié, à des personnes présentant des souffrances ou des difficultés liées à des troubles psychiques, sensoriels, physiques, neurologiques, ou en difficulté psycho-sociale ou développementale. La musicothérapie est une pratique complémentaire et singulière qui s'exerce dans un cadre d'interdisciplinarité, en lien avec l'équipe médicale et soignante.

Au sein de notre association, nous disposons d'un musicothérapeute, diplômé de l'institut de Musicothérapie de l'Université de Nantes. Ce professionnel de santé – Brice Terrié - a des connaissances confirmées dans le domaine musical, une pratique musicale régulière et des capacités d'improvisations instrumentales et vocales. Sa formation professionnelle lui assure un savoir théorique, pratique et clinique en psychologie et neuropsychologie, psychiatrie, psychopathologie, neurophysiologie de la musique, développement personnel. Il connaît et applique les règles éthiques et déontologiques de la profession, et travaille dans le strict respect du code de déontologie. Le musicothérapeute s'inscrit dans une démarche de soin, d'accompagnement ou de soutien psychologique.

Chaque intervention de notre musicothérapeute s'inscrit dans un projet avec les établissements médico sociaux où le musicothérapeute est en lien permanent avec l'équipe soignante et encadrante, que ce soit en Ehpad auprès de résidents porteurs de la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson, les IME avec des enfants avec autisme ou présentant une déficience intellectuelle etc. Nous veillons à inclure les bénéficiaires dans

nos différentes actions, celles-ci allant de la visite aux sensibilisations aux risques aditifs. Les projets de musicothérapie sont, comme pour tous nos projets, co-construits avec les établissements partenaires.

Partie 5. PÉRIPHÉRIES

Notre activité artistique est une activité accompagnée. C'est une vie centrale qui prend forme et sens, de la vitalité de ses vies périphériques.

5.1 : LES RELATIONS AVEC LE PUBLIC

• UNE LIEU RESSOURCE POUR LES ACTEURS MUSIQUES ACTUELLES

Que ce soit dans les murs du Quai M ou hors de ses murs, l'équipe du Quai M dispose d'un ensemble de compétences dans les différents domaines liés à son secteur d'intervention. À ce titre, elle se pose comme une structure ressource pour les acteurs associatifs de l'agglomération désireux de mener à bien leur projet de diffusion dans le domaine des musiques actuelles.

Si la notion d'info-ressource s'est transformée avec le développement de l'Internet au cours des quinze dernières années, il n'empêche qu'organiser un concert, un festival, monter un label, faire un communiqué de presse, savoir combien un artiste coûte sont autant de questions qui se posent à un porteur de projet et qui nécessitent des réponses fiables pour qu'il puisse aller au bout de sa démarche.

L'équipe du Quai M, fort de son réseau de compétences interne et externe sera à disposition des associations de l'agglomération porteuses d'un projet musiques actuelles (diffusion, label, promotion, administration, technique...) pour les accompagner dans leur démarche projet.

• L'OUTIL COMMUNICATION

Une programmation s'envisage difficilement sans sa communication. Cela semble une évidence. La demande du spectateur est d'être en contact avec une information simple, pratique, facile à lire et à utiliser. L'idéal est de trouver le compromis entre les supports imprimés et le digital.

De nombreux supports de communication seront mis en œuvre chaque saison par le Quai M : programme de saison, affiches de formats différents, flyers, kakémonos, encarts, sérigraphies sans oublier les différents supports numériques qui assureront une large visibilité des activités du Quai M.

Ces quatre prochaines années, nous souhaitons développer une stratégie claire et identifiable par tous avec le double objectif :

- Établir une stratégie de communication afin de permettre au public de disposer de repères stables,
- Adapter les supports au nouveau projet culturel et artistique.

L'expertise présente au sein de l'équipe professionnelle en ce qui concerne la communication numérique (site internet, réseaux sociaux, newsletters, web-tv) est une richesse rare qu'il nous faudra entretenir, tant les choses évoluent vite dans ce domaine.

• FAVORISER L'ACCÈS AU PLUS GRAND NOMBRE

Nous devons dans les prochaines années développer des actions culturelles pour favoriser les rencontres entre les artistes et le public. Le Quai M doit avoir pour mission d'intervenir pour que cette rencontre s'opère au mieux. Ainsi de nombreux partenariats, conventions et actions diverses sur les pratiques liées aux musiques actuelles seront instaurés et perdureront dans le temps.

L'association Fuzz'Yon doit s'appuyer et coopérer de manière privilégiée avec les structures culturelles de l'agglomération, les quartiers, les établissements scolaires, les comités d'entreprises et poursuivre ses actions pour :

- Développer des partenariats avec les Maisons de Quartiers,
- Sensibiliser les publics étudiants,
- Mettre en place des répétitions publiques,
- Établir des actions spécifiques en direction des établissements scolaires,
- Développer une information sur le Pass Culture Région et le Pass Culture,
- Poursuivre le partenariat avec les comités d'entreprises (ex : Carte Cezam),
- Accentuer les partenariats avec les autres structures culturelles du territoire (Scène Nationale, Cyel et conservatoire à rayonnement départemental, Médiathèques, Cinéma Le Concorde, Cinéma Le Carfour...),
- Établir une meilleure structuration des relations avec l'Éducation Nationale, (ex : opération Peace and Love, interventions dans le cadre de la réforme du temps scolaire),
- Accompagner les pratiques amateurs,
- Favoriser l'éveil d'une conscience citoyenne (ex: sensibilisation au développement durable ...).

La programmation du Quai M sera axée majoritairement sur des groupes en marge de l'industrie du disque liée aux majors. Afin de pouvoir offrir cette programmation non formatée au plus grand nombre, nous tenons à agir contre toute forme d'exclusion, notamment sociale et culturelle, et à renforcer les processus d'exercice de la démocratie et de la citoyenneté au maximum même si nous sommes conscients que, sur les têtes d'affiche, notre marge de négociation sur les tarifs des places est très limitée.

On sait également que les obstacles liés à la fréquentation des équipements culturels sont de deux ordres : économiques et culturels.

Pour l'aspect économique, le Quai M s'efforcera de proposer des tarifs très attractifs, favorisant ainsi l'accès à la culture de tout spectateur, quel que soit son pouvoir d'achat. Cette politique tarifaire non discriminante permettra la fidélisation du public.

Il s'agira de développer une carte Quai M en proposant des tarifs en fonction des niveaux de ressources (demandeur d'emploi, étudiant...) et de mettre en place des dispositifs spécifiques durant la saison (ex : carte duo, carte famille, opérations spéciales...).

Concernant l'aspect culturel, les obstacles sont davantage liés à la sociologie des publics. Il serait utopique de miser sur un changement des comportements culturels des publics et de leurs habitudes renforcées par la crise du Covid (exemple la prise tardive des billets). C'est la raison pour laquelle la mise en place progressive d'actions en direction du jeune public et notamment des étudiants est nécessaire, afin de permettre une évolution positive à long terme.

Pour résumer, ces actions constituent un domaine important dans la vie de notre association. Elles nécessitent un suivi permanent et une adaptation constante aux besoins des individus (enfants et adultes). Ces actions favorisent l'élargissement des connaissances, l'autonomie des personnes et constituent des véritables espaces pour favoriser les liens sociaux.

Nous devons donc :

- Favoriser l'accès aux loisirs pour le plus grand nombre,
- Proposer une palette d'activités diversifiées pour répondre au plus grand nombre,
- Favoriser l'accessibilité financière,
- Permettre aux titulaires de la carte de devenir plus acteurs que consommateurs,
- Mettre en œuvre une politique marketing au service de la diversification des publics,
- Créer un poste d'attaché-e aux relations avec le public à temps plein,
- Mettre en œuvre une politique ciblée en direction de certaines catégories de publics
- Aller à la rencontre des publics qui sont dans l'impossibilité de ou éprouvent des difficultés à accéder au lieu.

• FIDELISER LE PUBLIC

Durant la période 2022-2025, nous nous attacherons donc à favoriser les conditions d'accès à nos activités avec pour objectif : d'élargir notre spectre de spectateurs en proposant plus des artistes identifiés par le grand public, de poursuivre notre politique tarifaire en direction des programmations moins identifiées, de renforcer notre travail de médiation en direction certaines catégories de publics éloignés des lieux culturels. Nous nous devons d'imaginer de nouveaux dispositifs pour asseoir notre ancrage territorial.

○ CARTE QUAI M

L'ambition est de proposer des tarifs accessibles en proposant une politique tarifaire avantageuse. Cette ambition passe par la mise en place d'un système de carte.

La carte Quai M sera une carte de réduction qui donnera droit à des tarifs préférentiels pour les activités de l'association : concerts, conférences, ateliers avec par exemple 3 concerts gratuits par an et 3 concerts « opération spéciale » (1 place offerte pour 1 place achetée).

Notre objectif pour la période 2022-2025 est de rendre visible et attractif ce dispositif à travers différentes actions :

- Achat de la carte en ligne,
- Partenariats avec des commerces pour faire bénéficier nos titulaires de réductions,
- Mise en vente des places de concert en amont réservée aux titulaires de la carte,
- Mise en vente de « pack » sur des concerts aux esthétiques identiques,
- Mise en place d'une expérience immersive le soir des concerts pour des titulaires de la carte tirée au sort,
- Accès gratuit pour les titulaires du Pass Culture & sports du Conseil Régional,
- Être partenaire du dispositif national Pass Culture mis en place par le ministère de la Culture à destination des jeunes de 18 ans
- Établir des partenariats avec les Bureaux Des Etudiants (*BDE*)

○ CAPTER ET FIDELISER DIFFEREMMENT

Une fois séduit, l'abonné doit être fidélisé pour entretenir ce lien. Il faut donc créer un lien fort et durable entre nous et l'abonné. La stratégie de l'abonnement demeure encore

aujourd'hui trop centrée sur la conquête de nouveaux abonnés. C'est la raison pour laquelle, il nous est apparu primordial de mettre le CRM¹ au service de l'abonnement.

Nous distinguons 4 familles de leviers pour renforcer la fidélité des abonnés :

- La qualité du propos artistique,
- La pertinence de l'offre tarifaire,
- La performance du service relation avec les publics,
- Un accompagnement personnalisé de l'abonné.

Pour mettre en œuvre ce 4^{ème} levier, le CRM s'impose.

C'est pourquoi nous souhaitons, dès l'ouverture, mettre en place un programme relationnel pour ne manquer aucun moment clef :

- Accueillir un abonné avec soin,
- S'assurer de la satisfaction de l'abonné (enquête, avis...)
- Contacter l'abonné pour le solliciter en s'adaptant à ses goûts et son historique de fréquentation des concerts,
- Simplifier le process d'achat de la carte,
- Mettre en place des actions pour les anciens abonnés,
- Proposer une expérience 100% privilège aux abonnés,
- Réduire la fréquence des newsletters en ciblant mieux le public.

○ FAVORISER L'ACCES AUX POPULATIONS LES MOINS FAVORISEES

Cet axe de travail est important, au vu de la conjoncture et de la fracture sociale actuelle. Nous pensons prioriser les axes suivants :

○ LES DEMANDEURS D'EMPLOI

L'objectif est d'augmenter la proportion des demandeurs d'emploi dans notre public avec la mise en place de différents dispositifs.

○ LE TRAVAIL AVEC LES ASSOCIATIONS

Nous pensons efficace la collaboration avec des associations ou structures qui, sur le terrain, effectuent un travail de médiation auprès de populations spécifiques. Nous

¹- CRM est l'acronyme de « Customer Relationship Management » ou « Gestion de la Relation Client ». Le CRM regroupe l'ensemble des dispositifs ou opérations de marketing ou de support ayant pour but d'optimiser la qualité de la relation client, de fidéliser et de maximiser le chiffre d'affaires ou la marge par client.

poursuivrons nos prises de contacts en vue de faire venir des groupes dans ce cadre sur des concerts ciblés.

- **CONNAITRE LE PUBLIC**

Nous devons dès l'ouverture du lieu en septembre 2022 travailler sur une étude auprès du public afin d'identifier son profil socio-démographique, la manière dont il vient au Quai M, sa pratique culturelle et les outils de communication.

- **LE QUAI M VERITABLE LIEU DE VIE**

A l'heure du numérique et de la participation grandissante des citoyens à la vie publique, les lieux culturels se transforment. Ces lieux s'ouvrent à une mixité des usages. Nombreux sont ceux qui ouvrent leurs portes en dehors des spectacles pour des activités moins traditionnelles. On ne vient plus seulement pour voir des concerts, des pièces, des œuvres, on vient se rassembler, débattre, partager un moment convivial, exercer une activité ou simplement profiter de cette agora que représente le lieu culturel.

Au cours de la période 2022-2025, nous souhaitons positionner le Quai M comme un véritable lieu de vie afin d'impliquer différemment les publics et d'encourager les rencontres entre les usagers futurs du Quai M.

Nous savons que parfois la culture peut intimider. Nous devons démystifier cette idée en simplifiant autant que possible notre relation avec le public. Disponibilité, efficacité, suivi des demandes, amabilité, tout ce qui rend l'accueil chaleureux et convivial attesteront de la crédibilité et de la sincérité de notre propos.

Viennent ensuite toutes les déclinaisons nécessaires (apéro-mix, temps forts, ateliers, expositions, temps conviviaux et décalés...) qui facilite une participation aisée aux activités du Quai M.

Nous souhaitons construire ces initiatives en plaçant le public au cœur de ce projet. L'idée, sera d'accueillir un maximum de projets avec bienveillance, dans la limite des enveloppes financières dédiées.

5.2 LA RELATION AUX AUTRES

À la fois espace de vie, de partage, d'échanges et outils de travail, le Quai M est dédié à la création, à la production et au développement des projets artistiques et culturels pour les acteurs du territoire au sens large. Conscient de son rôle moteur vis-à-vis de l'écosystème musiques actuelles de notre territoire, le Quai M travaillera donc avec ces différents acteurs. Ce travail doit permettre la circulation des informations, des événements et des publics.

• LES STRUCTURES CULTURELLES MISSIONNÉES

Les nombreux partenariats initiés ces dernières années ont permis d'instaurer une synergie entre les différentes structures culturelles du territoire yonnais, augmentant leur visibilité, ainsi qu'une meilleure lisibilité de leurs missions respectives auprès des différents publics.

Le Quai M continuera à œuvrer pour une dynamique avec les différents équipements culturels du territoire en favorisant des rencontres riches de propositions et de sens, initiatrices parfois de projets inédits. C'est ce qui se joue lorsque l'association Fuzz'Yon s'associe avec le CRD de la Roche /Yon pour créer une bande son d'un court métrage entre des artistes en résidence et la classe jazz ou bien diffuse en partenariat avec Le Concorde des documentaires musicaux ou programme des concerts utilisant l'image dans le cadre du Festival International Film. Ces exemples de collaborations permettent de notre point de vue de diversifier l'offre artistique sur notre territoire, de croiser les publics en les amenant dans des lieux inhabituels, initialement non voués à la programmation de musiques actuelles.

Le Quai M souhaite bien entendu poursuivre ces partenariats et les développer le cas échéant. Pour autant, ils ne peuvent exister à n'importe quel prix et nécessitent d'être : pensés, partagés et fondés sur un principe de réciprocité pour être vertueux du point de vue chaque partenaire associé. C'est avec cette exigence que nous pourrions soutenir durablement la richesse culturelle de notre territoire et permettre aux spectateurs du Grand R (Scène Nationale), du Concorde (Cinéma d'art et d'essai) et des structures liées à la collectivité (médiathèques, musées, conservatoire à rayonnement départemental, école d'arts...) de découvrir la programmation singulière portée par le Quai M.

• LE TISSU ASSOCIATIF DU TERRITOIRE

L'association Fuzz'Yon souhaite accueillir au Quai M des concerts organisés par les associations de l'agglomération défendant un projet autour des musiques actuelles. Par cette action, nous souhaitons réduire significativement les coûts techniques du Quai M pour ces associations. En effet, l'organisation de concert nécessitant bien souvent des moyens financiers significatifs (frais de fonctionnement, technique, artistique, sécurité, logistique et communication), elles pourront disposer d'un accès privilégié à l'équipement à raison d'une utilisation par an par association si le club (198 places) nous semble à ce titre un outil particulièrement adapté, selon la nature du projet, la grande salle pourra elle aussi faire l'objet d'une mise à disposition.

Concernant les conditions, nous proposons que l'ensemble des frais techniques (et non des frais globaux inhérents à l'organisation d'un concert) soient pris en charge par l'association Fuzz'Yon pour le club et 50% de la prise en charge technique pour la grande salle.

Les projets des associations accompagnées devront rentrer pleinement dans le projet associatif et culturel de l'association. L'objectif sera dans la mesure du possible de soutenir ces associations sur plusieurs années afin de privilégier les associations qui ont la volonté d'organiser des concerts régulièrement.

• LES PRODUCTEURS PRIVÉS

Même si dans son immense majorité, le secteur des musiques actuelles est constitué d'associations, le Quai M sera constamment en contact avec les entreprises privées à but lucratif (agences de tournées), pour la location de la grande salle. Dans leur diversité de forme juridique, ce sont majoritairement de très petites entreprises (TPE) non-dépourvues d'objectifs comparables aux nôtres (intérêts pour les artistes en découverte...). Des collaborations pourront voir le jour avec le secteur privé que ce soit sur le volet résidences (résidence d'accueil, résidence de création avec co-production) et diffusion (location de salle) avec des conditions d'accès différenciées selon la nature et la taille du producteur de spectacle.

À l'échelle d'un territoire, l'écosystème des musiques actuelles est relativement interdépendant et génère sa propre dynamique. Le rôle d'une Scène de Musiques Actuelles est de jouer un rôle structurant mais non-hégémonique. S'il existe une répartition naturelle des rôles avec les acteurs, il est absolument incontournable de construire des coopérations, partenariats avec certains d'entre eux. C'est l'essence même de notre mission sur le territoire.

• LES ENTREPRISES

Nous souhaitons dès l'inauguration du Quai M, ouvrir celui-ci au monde de l'entreprise. Les lieux culturels sont de plus en plus prisés par les entreprises pour organiser des séminaires et autres colloques. Nous pensons que cette ouverture sera bénéfique pour tisser des liens étroits avec ces entreprises.

Faire le choix d'un lieu événementiel atypique pour un séminaire accentue la curiosité des participants et donc augmente l'intérêt porté à notre structure. Les lieux culturels, de par leur notoriété, suscitent naturellement l'engouement et l'architecture « typée » de notre lieu permettra aux entreprises de choisir un lieu culturel pour l'organisation de leurs événements, et donc de faciliter la motivation des invités à fréquenter ultérieurement le Quai M.

• **LES RIVERAINS**

Nous souhaitons dès l'inauguration du Quai M ouvrir nos portes au public et plus particulièrement les riverains et l'ouvrir sur le quartier en invitant ses habitants et ses acteurs à s'emparer du lieu sans conditionner leur venue avec un événement précis. Au-delà de l'offre culturelle classique : concerts, ateliers, exposition... d'autres occasions doivent être données aux publics de s'emparer du lieu. Nous devons multiplier les portes d'entrée possibles et les formes de participation des riverains pour faire du Quai M un lieu de vie à part entière au cœur d'un quartier en mutation avec la nouvelle passerelle d'accès, le développement de commerces de proximité, la loco numérique et de logements d'habitations.

5.3 UN PROJET HAUTE QUALITE HUMAINE

Nous préférons toujours la HQT (haute qualité humaine) à la HQE (haute qualité environnementale), considérant que l'écologie ne réside pas uniquement dans des procédés techniques mais d'abord dans des modes de vie, des pratiques et des relations humaines.

Nous espérons répondre à travers ce projet à la pratique du développement durable avec intuition et bon sens et non par un empilement de mesures.

• **UNE AMBITION DURABLE**

C'est l'un des socles de notre projet. Nous ne souhaitons pas parler seulement d'écologie. Le sujet est plus global, il est écologique, économique et sociologique.

Respectueux de son environnement écologique, économique et social, le Quai M sera guidé par des principes de développement durable et de solidarité. L'association Fuzz'Yon qui gèrera le Quai M s'engagera à tout mettre en œuvre dans la limite de ses moyens financiers, technologiques et humains pour atteindre les objectifs détaillés ci-après.

Ces objectifs sont un appel à l'action de toutes les parties prenantes du Quai M (bénévoles, salariés, prestataires, partenaires et public) en vue de promouvoir la durabilité de son territoire tout en protégeant la planète. Cette mobilisation doit s'accompagner de stratégies collectives parvenant à concilier prospérité économique, besoins sociaux (santé, éducation, protection sociale, possibilité d'emploi...) tout en luttant contre le réchauffement climatique et en protégeant l'environnement.

L'association s'engage à mesurer et assurer un suivi de ces objectifs à l'aide d'indicateurs (relevés, enquêtes, bilans partagés, pesées...) et fournir un bilan annuel de son programme d'actions. Ces bilans permettront à l'association de réviser le cas échéant avec l'ensemble des parties prenantes les objectifs et indicateurs retenus. Nos objectifs pour la période 2022-2025 sont multiples :

- Maîtriser au maximum la consommation d'énergie,
- Favoriser les producteurs locaux en matière d'alimentation,

- Travailler avec des prestataires locaux en priorité,
- Proposer une restauration durable et saine,
- Encourager la mobilité douce du public et des salariés,
- Réutiliser, réduire et recycler les déchets.

Cela se traduit d'ores et déjà par l'achat de matériel à faible consommation (de type A+++), l'organisation du tri sélectif au quotidien, le remplacement des bouteilles plastiques mises à disposition des artistes par des fontaines à eau en verre rechargeable.

• ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

En parfaite cohérence avec l'article 1^{er} de la Constitution de la V^e République et avec le statut de « grande cause nationale » déclarée par le Président de la République, nous souhaitons conformément à notre projet associatif, placer l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur de projet artistique et culturel.

○ En Interne

L'association Fuzz'Yon adoptera une politique RH ambitieuse et volontariste de réductions des inégalités salariales et de lutte contre les violences et le harcèlement sexuel et sexistes à travers l'intégralité de ses processus de gestion. L'ensemble des salariés seront formés dans l'année 2022 à la prévention contre les violences sexistes et sexuelles auprès d'un organisme compétent.

Au sein du Conseil d'Administration, nous devons tendre à très court terme à une égale répartition entre les femmes et les hommes.

Nous nous engageons à

- Respecter le Code du travail,
- Former la direction, les équipes d'encadrement et la DRH sur les sujets de violences sexuelles et d'agissements sexistes (VHSS),
- Informer, sensibiliser les équipes et organiser la prévention des risques,
- Créer un dispositif interne de signalement efficace et traiter chaque signalement reçu,
- Engager un suivi et une évaluation des actions.

○ En externe

L'observation et l'information sont deux actions complémentaires qui constituent nos moyens externes à destination des publics, artistes, prestataires, fournisseurs.

Nous nous engageons à :

- Informer le public sur les violences sexuelles et les agissements sexistes,
- Informer, sensibiliser les équipes et organiser la prévention des risques,
- Créer un dispositif de signalement efficace et traiter chaque signalement reçu,
- Engager un suivi et une évaluation des actions,
- Veiller à une évolution favorable de la présence des femmes dans la programmation artistique concernant les « lead ».

• **ACCESSIBILITÉ – LE QUAI M UNE DESTINATION POUR TOUS**

La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées constituent un cadre général à partir duquel le ministère de la Culture et de la Communication agit pour veiller à un accès à l'offre culturelle et aux pratiques artistiques des personnes handicapées.

Il est essentiel de rappeler qu'il ne figure pas de chapitre dédié à la culture dans la loi du 11 février 2005. Le principe d'accessibilité généralisée affirmé par cette loi constitue le cadre général de l'action du ministère de la Culture.

L'accessibilité se déclinera dans toutes ses dimensions, à l'image de la diversité des modes d'expression et des métiers de la culture et de la communication.

Au-delà de la conformité du bâtiment, les professionnels de l'association dans son ensemble se mobiliseront pour un accès aux contenus culturels et aux pratiques artistiques développés par le Quai M.

L'enjeu est pour nous de taille : chacun doit pouvoir, s'il le souhaite, avoir la capacité de découvrir, d'être saisi voire surpris par nos différentes actions.

Pour les années 2022-2025, le Quai M lancera le « Q.M.A » pour « Quai M Accessible » un projet ambitieux de développement de l'accessibilité à sa programmation avec la volonté de faire de ce lieu un espace dédié à tou·tes pour partager rêver et découvrir le Quai M.

○ **Spectateurs à mobilité réduite**

L'ensemble des espaces du Quai M est accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous souhaitons faciliter l'accès aux propositions artistiques aux personnes en situation de handicap avec un accompagnement personnalisé si celui-ci est souhaité.

○ **Spectateurs en situation de psychique ou mental**

Les personnes en situation de handicap psychique ou mental sont les bienvenues sur l'ensemble de la programmation. L'équipe du Quai M pourra accompagner les choix des spectacles et établir un parcours de spectateur personnalisé en lien avec les spectateurs ou les associations.

○ **Spectateurs sourds ou malentendants**

Le Quai M sera équipé du système Subpac. Plébiscitée par des milliers de studios professionnels dans le monde, la technologie Subpac est reconnue comme un changement de paradigme dans la compréhension et la pratique du son et notamment le live.

Ce système audio tactile combine matériel, logiciel et technologie et révolutionne la manière d'appréhender la musique et procure aux utilisateurs de nouvelles sensations dites « *audio physique cool* » une immersion qui provoque infailliblement l'étonnement et l'envie de recommencer. C'est tout le corps qui est mis à contribution, les spectateurs ressentent les moindres détails du live avec cet outil. Le Subpack étant un véritable radar

tactile, il permet une connexion plus immersive et plus intense avec la musique. Le corps entre en résonance permettant au spectateur d'être au cœur même de la musique en direct. Les spectacles musicaux sont très rarement adaptés aux malentendants et plus particulièrement aux sourds.

Avec cette solution immersive, nous souhaitons un véritable mélange des publics autour d'une passion commune : la musique. Cette solution est particulièrement adaptée aux sourds profonds avec et sans implant, elle pourra être utilisée par le public malentendant en complément d'une autre solution.

De la même manière, nous pensons travailler avec des centres spécialisés pour mettre en évidence les avantages de cette technologie chez les personnes autistes.

Dès l'ouverture du Quai M en septembre 2022, nous mettrons à disposition huit gilets Subpac.

- **Spectateurs aveugles ou malvoyants**

Nous réfléchissons à positionner des balises sonores qui diffuseraient des informations nécessaires aux personnes déficientes visuelles pour qu'elles puissent :

- S'orienter vers un point précis comme l'entrée des studios, la billetterie etc.
- Accéder à des informations importantes comme la présence d'un contrôle d'accès, position de l'accueil physique, horaires d'ouverture, etc.

Ce dispositif se déclencherait grâce à une télécommande normalisée ou une application Smartphone.

Sur le parvis, il y aura un marquage au sol en relief cheminant entre la porte de l'administration et la billetterie.

La carte invalidité donnera accès au tarif réduit sur l'ensemble des activités du Quai M.

Partie 6. 2026 - RETOUR VERS LE FUTUR

Même si l'écosystème des musiques actuelles est d'une grande diversité, et qu'il est difficile de prévoir l'avenir de notre secteur en général et du Quai M en particulier, nous espérons qu'à l'issue de cette période nous aurons démontré tout notre savoir-faire, basées sur la notion de proximité, trouvant ainsi un équilibre entre notre projet artistique et culturel, les compétences dont nous disposons et l'environnement territorial.

Nous espérons à l'issue de cette période avoir réussi à :

- Consolider notre rôle vis-à-vis de l'émergence artistique, de l'écosystème local et, plus fondamentalement, des promoteurs des droits culturels des personnes,
- Expérimenter des démarches visant à consolider notre modèle économique,
- Diversifier nos activités,
- Créer des compétences en coordination et en ingénierie de projets,
- Expérimenter, rénover et réfléchir à notre gouvernance en permanence, individuellement ou collectivement (nature et implication des parties prenantes, potentiel changement de structure juridique, relation aux bénévoles...),
- Mettre en place des actions spécifiques visant à améliorer le dialogue avec leurs partenaires publics et privés,
- Renforcer les actions ou les démarches permettant l'ouverture de projets artistiques et culturels à de nouveaux partenariats avec d'autres secteurs d'activités,
- Imaginer ou mettre en œuvre des coopérations avec d'autres lieux et projets culturels de proximité,
- Initier des réflexions collectives sur leurs principaux enjeux (enjeux sanitaires, notions de proximité, de mobilité, d'engagement, de bénévolat, de diversité culturelle, d'accessibilité, droits culturels...).

MOTS CLÉS

*#Accessibilité #Agglomération #Agir #Amateurs #Artistes
#Association #Communication #Concerts #Concevoir
#Création#Dans les Murs #Création #Culturel
#Développement durable #Diffuser #Diversité Culturelle
#Droits Culturels #Droits Humains #Économique
#Éducation #Encourager #Entreprises #Émergents
#Émotion #Équipe #Équitable #Espoir #Exigence #Égalité
#Étudiants #Expérimentation#Favoriser #Fidélisation
#Formation #Garantir #Hors les Murs #Imagination
#Inclusion #Intégrer #Live #Lieu de vie #Local
#Lutter#Mediation #Musicien·nes #Parité #Partage
#Partenariats #Participer #Plaisir #Pratiques #Privilégier
#Professionnels #Publics #Rencontrer #Résidences
#Responsable #Respect #Scolaire #Sensibilisation #Signal
#Social #Solidarité #Sortir #Soutenir #Soutien #Technique
#Territoire #Valoriser #Viable*

ORGANIGRAMME

POSTES	PLANNING RECRUTEMENT	TYPE
DIRECTEUR		Temps plein – Cadre Forfait
DIRECTEUR TECHNIQUE	Création de poste 15 février 2021	Temps plein – Cadre Forfait
RÉGISSEUR GÉNÉRAL		Temps plein – Cadre
RÉGISSEUR SON	Création de poste 1 ^{er} Mai 2022	Temps plein
DIRECTEUR ADJOINT / PRODUCTION	Création de poste 1 ^{er} Septembre 2021	Temps plein – Cadre Forfait
ASSISTANTE·E DE PRODUCTION ...	Création de poste 1 ^{er} Août 2022	Temps plein
CHARGÉ·E D'EXPLOITATION BAR	Création de poste 1 ^{er} Août 2022	Temps partiel – 24h/sem
CUISINIER·ÈRE	Création de poste 1 ^{er} Août 2022	Temps partiel – 24h/sem
ADMINISTRATRICE		Temps plein – Cadre Forfait
COMPTABLE PRINCIPAL·E	Création de poste 1 ^{er} Janvier 2022	Temps plein
CHARGÉ DE COMMUNICATION & RELATIONS PUBLIQUES		Temps plein – Cadre
ATTACHÉE À LA COMMUNICATION DIGITALE	Création de poste 1 ^{er} Février 2022	Temps plein
ATTACHÉE À LA BILLETTERIE / STANDARD		Temps plein
CHARGÉE DE MÉDIATION		Temps plein – Cadre
ANIMATEUR MULTIMÉDIA / MUSICOTHÉRAPEUTE		Temps plein
RÉGISSEUR·SE DE STUDIOS	Création de poste 1 ^{er} Août 2022	Temps plein
RÉGISSEUR·SE DE STUDIOS	Création de poste 1 ^{er} Août 2022	Temps plein

Nombre de salariés au 31 décembre 2022 : 17

ETP Permanents : 16,4

Temps plein : 88%

Temps partiel : 12%



